

en noir d'aniline, ne doivent contenir ni soude ni chaux, car ces substances font réserve et occasionnent des taches. Pour ces marchandises, il faut toujours faire précéder la teinture d'un passage en acide.

A. EMPLOI DES COULEURS BASIQUES SUR COTON

1. Le mordantage

Les matières colorantes *basiques* se fixent le plus solidement sur coton, à l'aide du tannate d'antimoine. Elles teignent, il est vrai, le coton sans mordant, ou avec un simple mordant de tannin, mais les couleurs ainsi obtenues ont si peu de solidité au lavage, que ce mode de teinture ne mérite aucune attention.

Le procédé au tannate d'antimoine repose sur ce fait, que le tannin fournit avec les couleurs basiques des laques insolubles, qui cependant sont difficiles à produire sur la fibre, car elles se redissolvent dans un excès de tannin.

Mais si nous traitons la fibre imprégnée de tannin par la dissolution d'un sel métallique, il se produit une combinaison tannique insoluble, qui possède aussi la propriété de donner des laques avec les couleurs basiques ; alors ces laques ne se dissolvent plus dans un excès de tannin.

Parmi les sels métalliques, de ce genre, figurent en première ligne les sels d'antimoine, comme aussi l'acétate de zinc, l'acétate de fer, le sulfate d'alumine basique et le chlorure d'étain, mais de tous ces produits, ce sont les sels d'antimoine qui jouent le premier rôle, car ils sont presque seuls employés pour les bains de fixage.

Le mordantage des tissus a lieu de la façon suivante :